

M. Monk produit un certificat signé par le maire de Terrebonne, en faveur de Isidore Perrot, un des témoins entendus dans l'enquête, marqué R.

CONTRE PREUVE.

Napoléon Placide Archambault, typographe, de la cité de Montréal, âgé de vingt cinq ans, après serment prêté sur les saints évangiles, dépose et dit :

Je connais M. Machgeels le témoin entendu durant cette présente séance, j'étais présent et j'ai entendu son témoignage.

J'ai déjà assisté très souvent aux séances de cette commission, j'y ai vu M. Machgeels une fois à part d'aujourd'hui; je lui ai parlé, c'était l'après-midi que Pelzer a donné son témoignage; j'étais aussi présent lorsque Pelzer a donné son témoignage.

Lors de l'examen de Pelzer par M. Achille Belle, quand M. Belle a demandé au témoin Pelzer s'il était vrai que le Belge avait offert cent piastres à Depleschin, je m'adressai à Machgeels qui était près de moi et lui demandai si c'était le cas, il me répondit, oui, mais c'était pour plaisanter, car il n'avait pas le sou dans sa poche, je connaissais M. Machgeels déjà auparavant.

A M. DOHERTY.

Machgeels m'a dit que c'était vrai qu'il avait offert cent piastres à Depleschin.

*Transquestionné.*

A M. MONK.

M. Machgeels m'a parlé en français; je ne sais pas parler le flamand.

A M. ST. PIERRE.

Je suis la présente enquête depuis environ trois semaines ou un mois, j'ai aussi suivi très souvent la Cour Criminelle.